



REPUBLIQUE D'HAÏTI
Republik D'Ayiti

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DU
DÉVELOPPEMENT RURAL**

M-A/DG/ (M-12)/ 03-20 :0239

Damien, le 23 Mars 2020

Contexte

Le Gouvernement d'Haïti, le Programme Mondial d'Agriculture et de Sécurité Alimentaire (GAFSP) et la Banque Inter-américaine de Développement (BID) se sont mis d'accord pour mettre en œuvre à partir de 2018 un Programme d'Innovation Technologique en Agriculture et Agroforesterie (PITAG), dont l'objectif principal est l'accroissement de la productivité des petits agriculteurs dans certaines zones des départements du Nord, du Nord-est, de l'Artibonite, du Sud et de la Grande Anse.

Le programme est organisé autour de deux composantes techniques majeures : une composante de recherche appliquée et formation pour le développement (composante 1) et une composante visant la promotion de technologies agricoles durables (composante 2).

La Composante I - dont l'objectif est de générer et de diffuser les résultats de la recherche agricole appliquée- sera mise en œuvre par la Direction de l'Innovation du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (DI-MARNDR).

Ladite composante finance, à partir de fonds mis à sa disposition par la Banque Interaméricaine de Développement (BID) dans le cadre des Accords de Don 3622/GR-HA et GRT/SX-15417-HA :

- i) des activités de recherche agricole appliquée, conduites conjointement par des entités publiques, privées ou de la société civile, nationales et internationales, en vue de mettre à la disposition des agriculteurs des technologies agricoles innovatrices, rentables et durables
- ii) un renforcement de la formation supérieure, technique et professionnelle en agriculture et développement rural

La composante I prétend renforcer le programme d'enseignement supérieur par des activités menées dans le cadre des projets de recherche (bourses d'études notamment), afin d'améliorer les capacités en matière de recherche et de transfert de technologie en Haïti.

Pour ce faire, l'approche priorisée est de doter le secteur agricole, via la Composante I du PITAG, de cadres compétents avec au moins le niveau de Maîtrise axée sur la recherche agricole et la vulgarisation. A cet effet, le Ministère compte octroyer au moins (3) bourses de

Maitrise (orientation recherche) sur une durée de 2 ans dans divers domaines prioritaires pour le PITAG:

- Technologie et transformation des aliments (céréales, légumineuses, café, cacao, racines et tubercules)
- Sciences agronomiques (agronomie, amélioration des plantes ou systèmes de culture)
- Agro socio économie (adaptabilité et applicabilité des innovations)
- Pathologie végétale (incluant phytonématologie)
- Entomologie (gestion intégrée, orientation plantes cultivées)
- Café/cacao (techniques de gestion durable et rentable, bioagresseurs et maladies, fertilisation ...).
- Biotechnologie végétale
- Enseignement de la vulgarisation agricole/Appui-conseil

Une liste d'universités est fournie à titre d'exemple où les candidats peuvent requérir une admission pour la plus prochaine session. Les boursiers retenus, sauf exigences contraires de l'Université, doivent **impérativement débiter leurs études** dès la session universitaire d'automne de 2020.

Critères de Sélection des candidats

- Etre de nationalité Haïtienne
- Etre âgé de quarante (40) ans au plus
- Etre détenteur d'un diplôme d'Ingénieur Agronome d'une institution reconnue
- Avoir déjà publié ou participé à des études ou travaux dans le domaine de la recherche ou la vulgarisation agricole (un atout).
- Avoir de l'expérience de travail et/ou de recherche initiale en rapport avec le programme de master choisi,
- Avoir obtenu une moyenne générale d'au moins 72 % pour le cycle des études universitaires (licence)
- Être employé du MARNDR et/ou de la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire (FAMV),
- Avoir une lettre d'approbation dûment signée par son superviseur immédiat.

Pièces à soumettre

- CV précisant sa situation actuelle,
- Copie certifiée du dernier diplôme Universitaire obtenu
- Relevés de notes Universitaires
- Certificat de virginité judiciaire
- Deux Photos d'identité de date récente

- Une lettre de motivation justifiant le choix de la thématique ciblée et les objectifs de carrière
- Une lettre de recommandation et promesse de réengagement de l'employeur ou du supérieur hiérarchique
- Une lettre de recommandation d'un professeur d'université connaissant les travaux du candidat.
- Lettre de nomination du MARNDR ou de l'entité hiérarchique concernées (pour les candidats de la FAMV)
- Certificat de Santé délivré par un médecin ou un centre hospitalier.
- Pour les bourses dans des pays où la langue d'études serait l'anglais ou l'espagnol, la connaissance de la langue est requise et prouvée par le résultat d'un test TOEFL ou Lope de Vega.

Les candidats doivent déposer leur dossier au Secrétariat du PITAG/RESEPAG sis au Ministère de l'agriculture (Damien) ou par courriel à upmp@agriculture.gouv.ht jusqu'au **25 Avril 2020**. Un entretien aura lieu avec les candidats présélectionnés par le Comité de Sélection. Notons que l'inscription du (de la) candidat (e) dans un programme post gradué est à sa charge. A la fin du processus, les frais liés au processus d'admission seront remboursés aux candidats sélectionnés sur présentation des pièces justificatives.

Le MARNDR, à travers les ressources du PITAG prendra en charge les billets d'avion, les coûts de formation, les coûts d'assurance santé et les allocations mensuelles durant la période de formation. Les bénéficiaires auront à signer un Contrat avec leur employeur (MARNDR, ...) portant sur la garantie du retour et l'engagement de travailler pour au moins deux (2) ans par année d'études pour l'entité contractante.


 Branly EUGENE, Ph.D
 Directeur Général

